

il place en avant ce qui était en arrière. S'il adopte les interprétations des Juifs, il rejette en arrière ce qui de sa nature était en avant. Il y a ici du reste, une analogie remarquable dans ce mot de translation appliqué aux Galates, car le mot *Galates* dans notre langue, signifie translation.

« Mais quand nous-même, nous vous annoncerions, ou quand un ange venu du ciel, vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. » On peut entendre ces paroles comme dites hyperboliquement dans ce sens, non pas que l'Apôtre ou un ange aient pu annoncer un Évangile différent du premier, mais que si, par impossible, les apôtres et les anges venaient à changer de sentiment, ils ne devraient pas cependant abandonner l'Évangile qu'ils ont reçu; surtout lorsque l'Apôtre lui-même voulant dans un autre endroit montrer la fermeté de sa foi, s'écrie : Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut ou de plus profond, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu qui est dans Jésus-Christ Notre-Seigneur *Rom. viii, 38, 39.* « Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens pas, et ma conscience me rend ce témoignage. » *Rom. ix, 1.* Ce n'est point là le langage d'un

tantum litteram sequitur, posteriora ponit in faciem. Si quis Judæorum interpretationibus acquiescit, post tergum mittit ea quæ ex natura sua in faciem constituta sunt. Necnon et illud congrue, quod translationis verbum Galatis coaptatum est : « Galatia » enim « translationem » in nostra lingua sonat.

« Sed licet nos, aut angelus de cælo evangelizet vobis, præter quam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Sicut prædiximus, et nunc iterum dico : si quis vobis evangeliza verit præter id quod accepistis, anathema sit. » Potest et hyperbolice dictum accipi, non quo aut apostolus, aut angelus aliter potuerint prædicare quam semel dixerant; sed etiamsi hoc posset fieri, ut et apostoli et angeli mutarentur; tamen non esse [Al. esset] ab eo quod semel acceptum fuerat, recedendum : maxime cum ipse Apostolus in alio loco firmitatem fidei suæ ostendat dicens : « Scio quia neque mors, neque vita, neque angeli, neque principatus, neque præsentia, neque futura, neque fortitudo, neque altitudo, neque profundum, neque alia creatura, poterit nos separare a dilectione Dei, quæ est

homme qui puisse jamais renoncer à la foi et l'amour de Jésus-Christ. Ceux qui refusent d'entendre ces paroles dans un sens hyperbolique, et les prennent au littéral, dans ce sens que les apôtres et les anges puissent se détacher de la vérité et tomber dans l'erreur, apportent à l'appui de leur opinion cet aveu de saint Paul lui-même, qu'il était exposé à tomber, il le savait, s'il se laissait aller à la négligence. « Je châtie mon corps, disait-il, et je le réduis en servitude, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé. Il est écrit aussi des anges qu'ils sont sujets au changement, « et que ceux qui n'ont pas conservé leur primauté, et qui ont abandonné leur propre demeure, sont retenus dans les chaînes éternelles et dans de profondes ténèbres et réservés pour le jugement du grand jour. » *Jude. 6.* Seule, la nature de Dieu est immuable, lui dont il est écrit : « Pour vous, vous êtes éternellement. » *Ps. c i, 27.* Et il dit aussi de lui-même : « Je suis votre Dieu et je ne change pas. » *Malach. iii, 6.* Nous lisons encore que Lucifer, qui s'élevait dès l'aurore, est tombé du ciel et que celui qui envoyait à toutes les nations a été brisé sur la terre. Le savant Tertullien prend occasion de ce passage pour combattre Apelle et sa vierge Philumène inspirée par un ange pervers et d'un esprit diabolique. C'est cet ange, écrit-il, que bien longtemps avant la

in Christo Jesu Domino nostro *Rom. viii, 38.* Veritatem dico, non mentior, testimonium mihi perhibente conscientia mea » *Rom. ix, 1.* Hæc quippe dicta non sunt ejus qui possit a Christi fide et dilectione aliquando discedere. Qui autem nolunt κατὰ ὑπόθεσιν hoc dictum esse, sed vere : quod scilicet possint et apostoli et angeli ad pejora converti, illud opponunt, quod et ipse Paulus scierit posse se labi, si segnius ageret, dicens : « Subjicio autem corpus meum, et in servitutem redigo, ne aliis prædicans, ipse reprobus inveniar » *I Cor. ix, 27.* Angelos quoque esse mutabiles, qui non servaverint principatum suum; sed relinquentes proprium domicilium, in judicio magni diei vineulis æternis sub caligine reservantur *Jude, vi.* Dei solius naturam esse immutabilem, de quo scribitur : « Tu vero ipse es *Ps. ci, 28.* Et ipse de se : « Ego Deus vester, et non mutor *Malach. iii, 6.* Cecidisse Luciferum, qui mane oriebatur; et eum qui mittebat quondam ad omnes gentes, in terra esse contritum. Eleganter in hoc loco vir doctissimus Tertullianus, adversus Apellem, et ejus virginem Philumenum, quam angelus quidam diabolici spiritus et per-

naissance d'Apelle, l'Esprit-Saint avait frappé prophétiquement d'anathème par la bouche de l'Apôtre. Or le mot anathème est une expression propre aux Juifs; nous la voyons employée dans le livre de Josué fils de Navé *vi, 18, vii, 1, etc.* et dans les Nombres, lorsque Dieu commande de livrer à l'anathème et à la malédiction tout ce qui se trouvait dans la ville de Jéricho et dans le camp des Madianites. Interrogeons ceux qui affirment que le Christ et Paul son apôtre viennent d'un Dieu bon et ignoré jusqu'alors, l'un comme fils, l'autre comme serviteur qui ne savent ni maudire ni condamner personne; comment l'Apôtre se sert ici d'une expression propre aux Juifs, c'est-à-dire du Créateur, et qu'il souhaite ici la mort à un ange ou à un apôtre, lui qui s'abstenait constamment de la vengeance. En ajoutant : « Comme nous l'avons déjà dit, ainsi je le répète, » il nous apprend, que craignant ce qui devait arriver, il avait déjà menacé d'anathème ceux qui prêcheraient une doctrine différente; et maintenant que cette doctrine différente a été prêchée, il frappe ses auteurs de l'anathème dont il les avait menacés. Or il place sous le coup de cet anathème et lui que personnellement les Juifs accusaient de prêcher parmi les Gentils une doctrine contraire à la conduite qu'il tenait dans la Judée; et un ange lui-même, supérieur de l'aveu de tous aux apôtres ses prédécesseurs, afin qu'on n'élevât

versus impleverat, hunc esse scribit angelum, cui multo antequam Apelles nasceretur, Spiritus sancti vaticinio sit anathema per Apostolum prophetatum. Porro ἀνάθεμα, verbum proprie Judæorum est, et positum [Al. proprium] tam in Jesu Nave *Jos. vi, 7,* quam in Numeris *Num. xxi,* quando omnia quæ erant in Jericho et Madianitarum detestati oni et anathemati habenda Dominus imperavit. Interrogemus eos, qui Christum et apostolum Paulum, boni Dei et usque ad illud tempus ignorati, vel filium asserunt esse, vel servum, qui maledicere nesciat, nec noverit aliquem condemnare; quomodo nunc Apostolus ejus, verbo Judæorum, id est, Creatoris utatur, et perire vel angelum vel apostolum velit, cum ipse non soleat ulcisci. Quod autem addidit, « sicut prædiximus, et nunc iterum dico, » ostendit se et in principio hoc ipsum caventem, denuntiasset anathema eis qui aliter prædicaturi erant, et nunc postquam prædicatum est, id anathema decernere quod ante prædixerat. Propterea autem et sibi, quem aliud in Judæa facere, aliud docere in gentibus criminabantur, et angelo quem majorem etiam præcessoribus suis

pas outre mesure l'autorité de Pierre et de Jean, puisqu'il n'était permis ni à lui qui les avait enseignés, ni à un ange lui-même de leur prêcher une autre doctrine que celle qu'ils avaient d'abord reçue. Il se nomme lui-même, personnellement ainsi que l'ange; il désigne les autres sans les nommer : « Si quelqu'un vous annonce un autre Évangile. » Il se sert d'une expression générale pour ne point blesser ses prédécesseurs, tout en les désignant d'une manière indirecte.

« Car enfin, est-ce des hommes ou de Dieu que je désire maintenant être approuvé? » Nous ne pensons pas que l'Apôtre nous enseigne ici par son exemple à mépriser les hommes, lui qui dans un autre endroit nous dit : « Sachant donc combien le Seigneur est redoutable, nous tâchons de persuader les hommes; mais nous sommes connus de Dieu, » *II Cor. v, ii,* et encore : « Ne soyez une occasion de scandale ni pour les Juifs, ni pour les Gentils, ni pour l'Église de Dieu, comme je m'efforce moi-même de plaire à tous en toutes choses, ne cherchant point ce qui m'est avantageux en particulier, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut. » *I Cor. x, 32, 34.* Si nous pouvons à la fois plaire à Dieu et aux hommes, nous devons faire en sorte de plaire aux hommes. Mais si nous ne pouvons plaire aux hommes qu'à la condition de déplaire à Dieu, nous devons chercher à plaire à

apostolis esse constabat, anathema denuntiavit; ut non magna Petri et Joannis putaretur auctoritas, cum nec sibi liceret qui eos ante docuerat, nec angelo aliter prædicare, quam semel didicerat. Se itaque et angelum nominatim posuit; alios vero absque nomine. « Si quis, » inquit, « vobis evangelizaverit, » ut in generali vocabulo, nec præcessoribus faceret injuriam; et tamen nomina eorum latenter ostenderet.

« Modo enim hominibus suadeo an Deo; aut quero hominibus placere? Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem. » Non putemus ab Apostolo nos doceri, ut exemplo suo hominum judicia contemnamus, qui in alio loco dixerit : « Scientes ergo timorem Domini, hominibus suademus; Deo autem manifesti sumus » *II Cor. v, 11;* et illud : « Sine offensione estote, Judæis, et gentibus, et Ecclesie Dei; sicut et ego omnibus per omnia placeo, non querens quod mihi utile est, sed quod multis, ut salventur » *I Cor. 10.* Sed si fieri potest, ut pariter Deo et hominibus placeamus, placendum est et hominibus. Sin autem aliter non placeamus hominibus, nisi

Dieu plutôt qu'aux hommes. L'Apôtre nous indique du reste pour quel motif il s'efforce de plaire à tous : « Je ne cherche point, dit-il, ce qui m'est avantageux, mais ce qui est utile aux autres pour leur salut. Or, celui qui agissant par cette charité qui ne cherche pas ses intérêts, mais les intérêts des autres, plaît à tous pour les sauver, plaît tout d'abord à Dieu qui a tant à cœur le salut des hommes. Il y a ici un mot que l'Apôtre ajoute non sans raison, c'est le mot » maintenant. » Il faut en effet savoir plaire ou déplaire aux hommes suivant les circonstances. Ainsi celui qui ne plaît point à cause de la vérité de l'Évangile, plaira plus tard à cause du salut d'un grand nombre. Paul avait commencé par plaire aux Juifs, lorsqu'il se montrait zéléteur outré des traditions de ses pères et observateur irréprochable de la loi. Il déployait tant d'ardeur et de foi pour les rites de ses ancêtres, qu'il prit part à la mort d'Étienne, et qu'il partit pour Damas, afin de charger de chaînes ceux qui avaient renoncé à la loi. Mais, lorsque de persécuteur il fut changé en vase d'élection, et qu'on le vit prêcher la foi qu'il s'efforçait auparavant de détruire, il commença en même temps à déplaire aux Juifs, qui l'avaient autrefois pour agréable. C'est ce qu'il veut dire ici : Est-ce que je cherche de nouveau à plaire aux Juifs aux quels j'ai déplu

Deo displiceamus; Deo magis quam hominibus placere debemus. Alioquin et ipse infert, cur omnibus per omnia placeat : « Non querens, » inquiens, « quod mihi utile est, sed quod multis, ut salventur. » Qui autem ex ea charitate, quæ non querit quæ sua sunt, sed quæ aliena sunt, placet omnibus ut salventur; utique Deo primum placet, cui salus hominum curæ est. Habet autem et verbum, quod hic specialiter additum est, « modo, » vel placendum esse pro tempore hominibus, vel displicendum; ut qui in d. non placet propter Evangelii veritatem, placuerit quondam ob salutem plurimorum. Placuerat Paulus aliquando Judæis, cum æmulator existens patrum traditionum, sine querela ante in lege versatus est; et tantum habuit in majorum cæremoniis ardoris et fidei, ut in Stephani nece particeps fuerit [Al. fieret], et Damascum perrexit ad eos, qui a lege desciverant, vinciendo Actor. ix. Sed postquam in vas electionis de persecutore translatus est, et cepit prædicare fidem, quam quondam expugnauerat, cepit pariter displicere Judæis, quibus ante placuerat. Hoc est ergo quod ait : Numquid quero Judæis placere, quibus displicendo, Deo placui? Si enim

en cherchant à plaire à Dieu? Mais si je leur plaisais encore, je ne serais plus serviteur de Jésus-Christ. Je serais défenseur de la loi, et je m'efforcerais de détruire la grâce de l'Évangile. Maintenant même, je ne veux même pas simuler l'observation de la loi, parce que je ne veux pas plaire à la fois à Dieu et aux Juifs, aux quels on ne peut plaire sans déplaire à Dieu. Le mot *suadere* qu'emploie ici l'Apôtre, est emprunté au langage usuel lorsque quelqu'un s'efforce d'inculquer aux autres une idée qu'il s'est rendue propre et dont il est pénétré. Nous le retrouvons dans plusieurs endroits de l'Écriture, comme dans celui-ci : « Cette persuasion ne vient pas de Celui qui vous a appelés. » Nous lisons encore dans les Actes des apôtres : « Un grand nombre de Juifs vinrent dans la maison qu'il habitait, et il leur expliquait l'Évangile, conférant avec eux du royaume de Dieu, et cherchant à les persuader en leur parlant jusqu'au soir de Jésus, de la loi de Moïse et des prophètes. » Or il agissait ainsi parce qu'on avait répandu le bruit qu'il observait secrètement la loi et qu'il s'était mêlé à Jérusalem avec les judaïsants.

Car je vous déclare, mes frères, que l'Évangile que je vous ai prêché n'est point selon l'homme, etc; » l'hérésie d'Ebion et de Photin est mise à néant par ces paroles, qui établissent clairement

illis placerem, adhuc Christi servus non essem. Asserem quippe legem, et Evangelii gratiam destruerem. Nunc autem propterea nec in simulationem quidem observandæ legis adducor; quia non quero [Al. quero] et Deo placere pariter et Judæis; quibus quicumque placet, Deo displicet. Ipsum quoque verbum, « suadere, » de humano usu sumptum est, cum quis id quod ipse habet, et semel imbibit, etiam cæteris conatur inserere; et in plurimis Scripturarum locis legitur, ex quibus illud est : « Suasio non est ex eo qui vocavit vos » Gal. v, 8. Neenon et in Actibus apostolorum : « Venerunt ergo ad eum Judæi in hospitium multi; quibus exponebat, contestans eis regnum Dei, suadensque eis de Jesu, ex Lege Moysi et Prophetis usque ad vesperrum. » Hoc autem tunc ideo, quia disseminatum [Al. diffusa] de eo fuerat, occulte illum custodire Legem, et in Jerusalem cum his qui judaizabant, consortium miscuisse.

« Notum enim vobis facio, fratres, Evangelium quod evangelizatum est a me; quia non est secundum hominem, neque enim ego ab homine accepi illud neque didici; sed per revelationem Jesu Christi. » Ex

que le Christ n'est pas seulement un homme, mais qu'il est Dieu. Si, en effet, l'Évangile de Paul n'est point selon l'homme, s'il ne l'a ni reçu ni appris d'un homme, mais par la révélation de Jésus-Christ, Jésus-Christ qui le lui a révélé n'est donc point simplement un homme. S'il n'est pas un homme, il est nécessairement Dieu. Nous ne nions pas qu'il ait pris notre humanité, mais nous nions qu'il ne soit qu'un homme. On demande si toutes les églises de l'univers ont reçu l'Évangile de Dieu ou d'un homme. Est-ce que par exemple, chacun de nous a reçu l'Évangile par une révélation de Jésus-Christ? ne l'a-t-il pas reçu par la prédication de l'homme? Nous répondons à cette question que quant à ceux qui peuvent dire : « Est-ce que vous voulez éprouver la puissance de Jésus-Christ qui parle par ma bouche » Cor. xiii, 3? et encore : « Je vis, non plus moi, mais le Christ qui vit en moi; » Gal. ii, 20. Ce ne sont pas eux qui enseignent, mais bien plutôt Dieu qui étant en eux dit aux saints : « J'ai dit : Vous êtes des dieux et les fils du Très-Haut, » et qui dit aussitôt des pécheurs : « Mais vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme un des rois de la terre. » Ps. lxxxii, 7. Lors donc que Pierre et Paul enseignent, eux qui ne meurent pas comme les hommes, et ne tombent pas comme un des princes, il est évident qu'ils sont les dieux dont

il est parlé précédemment. Or ceux qui sont dieux prêchent l'Évangile non des hommes, mais de Dieu. Marcion et Basilide et ces autres pestes d'hérétiques n'annoncent pas l'Évangile de Dieu, parce qu'ils n'ont point en eux l'Esprit-Saint sans lequel l'Évangile qu'on prêche n'est qu'une œuvre tout humaine. Nous croyons en effet que l'Évangile proprement dit n'est pas dans les paroles de l'Écriture, mais dans le sens; non dans la superficie, mais dans la moëlle; non dans les feuilles qui contiennent les discours, mais dans la racine de la raison. Il est dit de Dieu dans un prophète : « Ses paroles sont bonnes avec lui (1). » Michée. ii, 7. L'Écriture est utile à ceux qui l'entendent lorsqu'elle n'est expliquée qu'avec Jésus-Christ, lorsqu'elle ne s'enseigne qu'avec Dieu le Père, lorsque celui qui prêche, ne la fait entrer dans l'âme de ses auditeurs qu'avec le secours de l'Esprit-Saint. Autrement le démon lui aussi parle le langage des Écritures et toutes les hérésies selon le prophète Ézéchiël se font des Écritures des oreillers qu'elles placent sous les bras des personnes de tout âge. Ezech. xiii. Et moi-même qui parle en ce moment, si j'ai vraiment Jésus-Christ en moi, ce n'est pas l'Évangile de l'homme que j'annonce; mais si je suis pécheur, c'est à moi que s'adressent ces paroles : « Dieu dit au pécheur : Est-ce à toi qu'il appartient de publier mes décrets, pourquoi

hoc loco Ebionis et Photini dogma conteritur : quod Deus sit Christus, et non tantum homo. Si enim Evangelium Pauli non est secundum hominem, neque ab homine accepit illud, aut didicit, sed per revelationem Jesu Christi; non est utique homo Jesus Christus, qui Paulo Evangelium revelavit. Quod si non est homo, consequenter Deus est. Non quo hominem negemus assumptum; sed quo tantum hominem renuamus. Queritur utrum totius orbis Ecclesie Dei acceperint Evangelium, an hominis; quotus enim quisque nostrum per revelationem Christi didicit, et non homine prædicante cognovit? Ad quod respondebimus, eos qui possunt dicere : « An experimentum ejus queritis, qui in me loquitur Christus » II Cor. xiii, 3? Et : « Vivo autem jam non ego, vivit autem in me Christus » Galat. ii, 20, non tam ipsos docere, quam in ipsis Deum, qui ad sanctos loquatur : « Ego dixi, dii estis, et filii excoelsi omnes » Ps. lxxxii, 6; et statim de peccatori us : « Vos autem ut homines moriemini, et tamquam unus de principibus cadetis. » Cum igitur Paulus loquitur et Petrus, qui non moriun-

tur ut homines, neque ut unus de principibus corrumpunt, deos eos esse, manifestum est. Qui autem dii sunt, tradunt Dei Evangelium, et non hominis. Marcion et Basilides et cæteræ hæreticorum pestes, non habent Dei Evangelium; quia non habent Spiritum sanctum, sine quo humanum fit Evangelium, quod docetur. Nec putemus in verbis Scripturarum esse Evangelium, sed in sensu; non in superficie, sed in medulla; non in sermonum foliis, sed in radice rationis. Dicitur in propheta de Deo : « Sermones ejus boni sunt cum eo » Mich. ii, 7. Tunc Scriptura utilis est audientibus, cum absque Christo non dicitur, cum absque patre non profertur, cum sine Spiritu non eam insinuat ille qui prædicat. Alioquin et diabolus qui loquitur de Scripturis, et omnes hæreses secundum Ezechielem Cap. xiii inde sibi consuunt cervicalia, quæ ponant sub cubito universæ retatis. Ego quoque ipse qui loquor, si Christum in me habeo, non habeo Evangelium hominis; si autem peccator sum, dicitur mihi : « Peccatori dixit Deus : Quare tu enarras justitias meas : et assumis in labiis

(1) Le texte de la Vulgate porte : « Nonne verba mea bona sunt cum eo, qui recte graditur? »

ta bouche annonce-t-elle mon alliance? Tu as la discipline en horreur, et tu as rejeté ma parole derrière toi, » et le reste, *Ps. XLIX, 16*. On est exposé à un grand danger en parlant dans l'Église, lorsque par une interprétation contraire à la vérité, l'Évangile de Jésus-Christ devient l'Évangile de l'homme, ou ce qui est pire encore, l'Évangile du diable. Or voilà la différence qui existe entre recevoir et apprendre l'Évangile. Celui-là reçoit l'Évangile auquel il est annoncé pour la première fois et qui est amené à la foi, qui lui fait croire comme véritable tout ce qui est écrit. Celui qui apprend va plus loin; il connaît dans toute leur étendue tout ce qui est présenté dans l'Évangile sous forme d'énigmes et de paraboles, et cette connaissance il la doit non pas à la révélation de l'homme, mais au Christ qui l'a révélé à Paul, ou à Paul par la bouche duquel parle le Christ. L'expression elle-même d'apocalypse *ἀποκάλυψις*, c'est-à-dire, de révélation, est une expression propre à l'Écriture, et n'a été employée chez les grecs par aucun sage du siècle. Aussi, me semble-t-il que comme dans les autres mots que les soixante-dix interprètes ont transporté de l'hébreu en grec, ils se sont efforcés également pour celui-ci de faire ressortir la propriété de la langue qu'ils traduisaient, ayant recours à des mots nouveaux pour des choses nouvelles, et d'exprimer ici une chose qui étant d'abord cachée et voilée, est

tuis Testamentum meum? Tu autem odisti disciplinam, et projecisti verba mea post te » *Ps. XLIX, 16, 17*, et cætera quæ sequuntur. Grande periculum est in Ecclesia loqui, ne forte interpretatione perversa, de Evangelio Christi, hominis fiat Evangelium; aut quod pejus est, diaboli. Inter accipere autem, et discere, hoc interest, quod ille accipit Evangelium, cui primum insinuat, et ad fidem ejus adducitur, ut credat vestra esse quæ scripta sunt. Discit autem is, qui ea quæ in illo per ænigmata et parabolas figurata sunt, explanata et disserta cognoscit; et cognoscit, non homine revelante sed Christo, qui revelavit Paulo, ant per Paulum, in quo loquitur Christus. Verbum quoque ipsum *ἀποκάλυψις*, id est, « revelationis, » proprie Scripturarum est, et a nullo sapientum sæculi apud Græcos usurpatum. Unde mihi videntur quemadmodum in aliis verbis, quæ de Hebræo in Græcum Septuaginta interpretes transtulerunt, ita et in hoc magnopere esse conatos, ut proprietatem peregrini sermonis exprimerent, nova novis rebus verba fingentes; et sonare, cum quid tectum et velatum, ablato desuper operimento, ostenditur et profertur in

dépouillée du voile qui la couvrait et mise dans une lumière manifeste. Voici un exemple qui éclaircira davantage cette pensée. Moïse parlait à Dieu face à face et à visage découvert, c'est-à-dire sans aucun voile; mais lorsqu'il parlait au peuple qui ne pouvait soutenir l'éclat de son visage, il se couvrait d'un voile *Exod. XXIII, 3, XXIV, 33, 34*. Un voile était également tendu devant l'arche du testament; lorsqu'on tirait ce voile, les choses cachées étaient à découvert, et pour me servir de l'expression propre, étaient révélées. Si maintenant, ceux qui ont coutume de lire les hommes diserts du siècle, croient devoir nous railler sur la nouveauté et la vulgarité de cette expression, nous les renverrons aux livres de Cicéron, intitulés: des questions philosophiques, et ils verront par quelle nécessité il s'est trouvé contraint d'employer souvent des mots souverainement étrangers, que l'oreille d'un Latin n'avait jamais entendus, et cela en traduisant en latin des mots tirés du grec, langue voisine de la nôtre. A quel travail pénible se condamnent, ceux qui, dans les passages difficiles que présente la langue hébraïque, cherchent à exprimer la propriété des termes; et cependant dans tant de livres qui composent les Saintes Écritures, on trouve beaucoup moins de ces mots qui sentent la nouveauté que n'en renferme l'ouvrage bien moins étendu de cet auteur. On peut, comme nous l'avons dit au

lucem. Hoc ut manifestius fiat, accipite exemplum. Moyses cum Deo revelata et aperta facie loquebatur *Exod. xxxiii, xxxiv*, id est, absque velamine; ad populum autem loquens, quia in vultum ejus attendere non valebant, velamen ponebat in facie *Num. iv*. Ante Arcam quoque Testamenti velum oppansum erat; quod cum fuisset reductum, ea quæ ante abscondita fuerant, prodebantur; et ut ipsi verbo utar, « revelabantur. » Si itaque hi qui disertos sæculi legere consueverunt, ceperint nobis de novitate et vilitate sermonis illudere, mittamus eos ad Ciceronis libros qui de quaestionibus philosophiæ prænotantur; et videant, quanta ibi necessitate compulsus sit, tanta verborum portenta proferre, quæ numquam Latini hominis auris audivit; et hoc cum de Græco, quæ lingua vicina est, transferret in nostram. Quid patiuntur illi, qui de Hebræis difficultatibus proprietates exprimere conantur? et tamen multo pauciora sunt in tantis voluminibus Scripturarum quæ novitatem sonent, quam ea quæ ille in parvo opere congressit. Potest autem, sicut in principio diximus, cum exponeremus: « Paulus apostolus non ab hominibus, neque

commencement, en expliquant ces paroles: « Paul apôtre, non par des hommes, ni par l'autorité d'aucun homme, » regarder celle-ci comme étant indirectement à l'adresse de Pierre et des autres prédécesseurs de l'Apôtre, c'est-à-dire, que celui qui a Jésus-Christ pour précepteur dans la connaissance de l'Évangile, ne doit se laisser ébranler par aucune autorité en faveur de la loi. Or, la révélation dont il veut ici parler est celle qu'il eut sur le chemin de Damas, lorsqu'il mérita d'entendre la voix du Christ, et qu'étant frappé de cécité, il put contempler la vraie lumière du monde.

« Car vous avez oui dire de quelle manière j'ai vécu autrefois dans le judaïsme, persécutant à outrance l'Église de Dieu, etc. » Rien de plus utile aux Galates que ce récit, qui leur apprend comment Paul, auparavant persécutateur de l'Église et défenseur acharné du judaïsme, s'était converti tout d'un coup à la foi de Jésus-Christ, et cela dans un temps où le crucifié était annoncé pour la première fois dans le monde, où cette nouvelle doctrine était repoussée à la fois par les Gentils et par les Juifs de toutes les contrées du monde. En effet, ils pouvaient dire: Si celui qui dès son enfance a été instruit dans la doctrine des pharisiens, qui surpassait tous ses contemporains dans la science des traditions juives, défend maintenant l'Église qu'il persécutait avec tant de violence; s'il

per hominem » ita et in præsentī loco oblique in Petrum accipi, et in cæteros præcessores ejus; quod nullius pro Lege et auctoritate moveatur, qui Christum solum Evangelii habeat præceptorem. Porro, revelationem illam significat, cum Damascum vadens, in itinere Christi vocem meruit audire, et cæcatis oculis, verum mundi lumen intuitus est.

« Audistis enim conversationem meam aliquando in Judaïsimo; quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei, et expugnabam; et proficiebam in Judaïsimo, supra multos coetaneos in genere meo; abundantius æmulator existens patrum mearum traditi num. » Plurimum prodest Galatis ista narratio, quomodo Paulus, vastator quondam Ecclesiæ et Judaïsmi acerrimus defensor, ad Christi fidem repente conversus sit. Et hoc eo tempore quo crucifixus primum annuntiabatur in mundo; quo novum dogma et a gentibus et a Judæis totus orbis finibus pellebatur. Dicere enim poterant: Si ille qui a parva ætate Phariseorum institutus est disciplinis, qui omnes coetaneos suos in Judaica traditione superabat, nunc defendit Ecclesiam, quam

préfère la grâce de Jésus-Christ et sa nouvelle doctrine, dût-elle lui attirer l'envie et la haine universelles, à la loi ancienne qu'il enseignait aux applaudissements de tous; que devons-nous faire, nous qui de gentils que nous étions, avons commencé à être chrétiens? Remarquez l'à-propos de cette expression: « Je persécutais au delà de toute mesure l'Église de Dieu. » C'était un motif de plus d'étonnement de voir converti à la foi non pas un de ceux qui persécutaient faiblement l'Église, mais celui qui surpassait tous les persécuteurs en haine et en violence. Et tout en racontant un fait d'un autre genre, il trouve le moyen d'insérer cette réflexion qu'il était alors beaucoup moins serviteur de la loi de Dieu que des traditions de ses pères, c'est-à-dire des pharisiens, qui enseignent les doctrines et les commandements des hommes, et rejettent la loi de Dieu, pour établir leurs traditions. Quelle observation pleine de justesse, et quel choix réfléchi d'expressions! « Vous avez appris, dit-il, quelle était ma vie dans le judaïsme; la vie, non pas la grâce, » autrefois, non pas maintenant; dans le judaïsme, non pas dans la loi de Dieu, persécutant à outrance et ravageant l'Église de Dieu. Il ne persécutait pas comme les autres, mais au delà de toute mesure. Une persécution violente ne lui suffisait pas, il ravageait l'Église comme un brigand qui veut étendre partout la persécution. Et il ne dit

quondam valdissime persequebatur; et magis Christi gratiam et novitatem vult habere cum invidia omnium, quam vetustatem Legis cum laude multorum; quid nos facere oportet, qui ex gentilitate esse copimus Christiani? Pulchre vero adjunxit: « Supra modum persequebar Ecclesiam Dei, » ut et hinc quoque admiratio nasceretur, quod non unusquisque de his qui leviter persequebantur Ecclesiam; sed ille qui cæteros in persecutione vincebat, conversus ad fidem sit. Et prudenter dum aliud narrat, interserit non tam Dei se servisse Legi, quam paternis, id est, Phariseorum traditionibus; qui docent doctrinas et mandata hominum *Matth. xv; Marc. vii*; et rejiciunt Legem Dei, ut statuunt traditiones suas. Quam pulchra autem observatio pondusque verborum: « Audistis, » inquit, « conversationem meam aliquando in Judaïsimo, » conversationem, non gratiam: « aliquando, » non modo: « in Judaïsimo, » non in lege Dei. « Quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei; et devastabam illam. » Non persequebatur ut ceteri, sed supra modum. Nec sufficiebat quamvis vehemens persecutio; sed